

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit	Migros Bank (Lux) Fonds InterBond, un compartiment de Migros Bank (Lux) Fonds, catégorie de parts A
Emetteur	UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.
ISIN	LU0261663578
Téléphone	Pour plus d'informations, appelez le +352 27 1511.
Site Internet	<a href="http://www.ubs.com/fml">www.ubs.com/fml</a>

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision d'UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. concernant ce document d'informations clés aux investisseurs.

Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.

UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. est agréée au Luxembourg et surveillée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de production du document d'informations clés: 26 Septembre 2024.

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Migros Bank (Lux) Fonds est un organisme de placement collectif en valeur mobilière (OPCVM) constitué sous la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) établie en vertu de la Partie I de la loi luxembourgeoise de 2010 concernant les organismes de placement collectif.

### Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance (autrement dit, il est de type ouvert). L'émetteur peut résilier le produit de manière anticipée. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée peut être inférieur à celui que vous avez investi.

La période de détention recommandée (PDR) est indiquée à la section intitulée «Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?».

### Objectifs

Le fonds investit dans un portefeuille international diversifié de titres à revenu fixe ou variable émis ou garantis par des émetteurs domiciliés dans un État autorisé. L'objectif de placement du fonds est de réaliser un revenu en CHF constant et conforme aux conditions du marché, tout en veillant à la répartition des risques et à la liquidité. Les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés en raison de la stratégie d'investissement et de la nature des placements sous-jacents. Le fonds géré activement utilise un indice de référence composite pour comparer les performances et construire le portefeuille. Celui-ci se compose comme suit : 23% de l'indice FTSE US Government Bond (SBUSL), 7% de l'indice FTSE Japan Government Bond (SBJYL) et 70% de l'indice FTSE EMU Government Bond (SBEGEU). La majorité des investissements du fonds feront partie de l'indice de référence et auront une pondération similaire à celui-ci. Même si le portefeuille peut être partiellement investi dans les mêmes instruments avec les mêmes pondérations que l'indice de référence, le gestionnaire de portefeuille est libre de composer le portefeuille du fonds comme il l'entend et n'est pas lié à l'indice de référence en ce qui concerne les investissements et les pondérations. Le gestionnaire d'actifs peut notamment investir, à sa discrétion, dans des titres d'émetteurs qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Le portefeuille peut donc s'écarter de l'indice de référence en termes d'orientation et d'évolution. En outre, il peut décider de s'écarter de l'indice de référence en termes de pondération sectorielle afin de profiter d'opportunités d'investissement.

Le rendement du fonds dépend principalement de l'évolution des taux d'intérêt, de la qualité de crédit des émetteurs et des revenus d'intérêts. Le rendement peut également être influencé par les fluctuations des taux de change, dans la mesure où il existe des positions actives ou non couvertes.

Les revenus générés sont versés chaque année en octobre.

### Investisseurs de détail visés

Ce fonds de placement convient aux investisseurs privés qui n'ont pas ou peu de connaissances en matière de placement et qui peuvent supporter d'éventuelles pertes de placement. Ce fonds de placement a pour objectif de préserver la valeur et de répondre aux besoins en matière d'investissement durable, tout en offrant, pour des conditions de marché normales un accès quotidien au capital investi. Il répond aux besoins de placement à moyen terme et convient à tous les canaux de distribution.

### Banque dépositaire

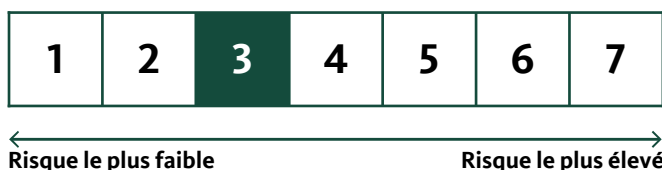
UBS Europe SE, Luxembourg Branch

### Informations complémentaires

Vous pouvez obtenir gratuitement des informations sur le Migros Bank (Lux) Fonds InterBond et les catégories de parts disponibles, ainsi que le prospectus complet et les derniers rapports annuels ou semestriels et d'autres informations auprès de la société de gestion du fonds, de l'administration centrale, du dépositaire, de la banque dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne sur [www.ubs.com/fml](http://www.ubs.com/fml). Vous trouverez le cours actuel sur [www.ubs.com/fml](http://www.ubs.com/fml)

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Cet indicateur évalue le risque de pertes sur la performance future à un niveau moyen à faible. Les performances passées ne donnent pas une indication fiable des résultats futurs, si bien que le risque effectif de perte peut varier considérablement.

Le produit peut être soumis à d'autres facteurs de risque qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque (ISR), par exemple des risques opérationnels, politiques et juridiques. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Dans l'hypothèse où nous ne serions pas en mesure d'effectuer un versement, vous pourriez perdre l'intégralité du capital investi.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		4 ans	
Exemple d'investissement:		CHF 10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Scénarios			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	CHF 6 830	CHF 6 420
	Rendement annuel moyen	-31.7%	-10.5%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	CHF 7 110	CHF 6 420
	Rendement annuel moyen	-28.9%	-10.5%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	CHF 9 200	CHF 8 990
	Rendement annuel moyen	-8.0%	-2.6%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	CHF 10 280	CHF 10 500
	Rendement annuel moyen	2.8%	1.2%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2023.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2018.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2019.

### Que se passe-t-il si UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. En outre, en ce qui concerne UBS Europe SE, Luxembourg Branch, qui, en tant que dépositaire du fonds, est responsable de la détention de ses actifs (le "dépositaire"), il existe un risque potentiel de défaillance en cas de perte des actifs du fonds détenus par l'administrateur fiduciaire. Ce risque de défaillance est toutefois limité, car l'administrateur fiduciaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du fonds. L'administrateur fiduciaire est responsable envers le fonds ou les investisseurs du fonds de la perte d'un instrument financier conservé par le dépositaire ou l'un de ses agents, sauf si le dépositaire peut prouver que la perte résulte d'un événement extérieur échappant à son contrôle.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
  - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	CHF 804	CHF 1 138
Incidence des coûts annuels (*)	8.0%	3.0% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.5% avant déduction des coûts et de -1.5% après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5.0% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à CHF 500
Coûts de sortie	2.0% de votre placement avant que le montant ne vous soit versé. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à CHF 188
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.2% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts effectifs de l'an dernier. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation basée sur les coûts représentatifs.	CHF 121
Coûts de transaction	0.0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	CHF 1
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	CHF 0

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com) [www.ubs.com/fml](http://www.ubs.com/fml)

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée: 4 an(s)

La période de détention recommandée pour ce produit est de 4 an(s). Il s'agit de la période de détention recommandée au regard des risques et de la performance escomptée du produit. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la période effective de détention s'éloignera de la période de détention recommandée pour le produit, plus le risque de perte effectif s'écartera des hypothèses établies pour ce produit. Selon vos besoins et vos restrictions, une durée de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Par conséquent, nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle.

Les parts peuvent être vendues à tout moment.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte concernant le produit, le fabricant du produit ou la personne qui vous a recommandé ou vendu le produit, veuillez contacter votre conseiller clientèle ou nous contacter à [www.ubs.com/fml-policies](http://www.ubs.com/fml-policies)

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez des informations sur les performances historiques et les calculs des scénarios de performances antérieurs sur [www.ubs.com/fml](http://www.ubs.com/fml)

Représentant en Suisse : UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, CH-4051 Bâle. Agent payeur en Suisse : Migros Bank AG, Seidengasse 12, CH-8001 Zürich. Pour obtenir des documents : Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur et les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels (si disponibles) peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et sur le site [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).